

**DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE**
DIRECTION DEPARTEMENTALE DELEGUEE
POLE POLITIQUES SOCIALES DU LOGEMENT
Unité contingent préfectoral et ingénierie logement
ACCUEIL TELEPHONIQUE :
☎ 02 40 12 81 83 : mardi et jeudi de 9 H à 12 H

**Demande d'inscription au titre du contingent préfectoral des personnes
prioritaires pour l'obtention d'un logement HLM**

**à adresser à la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion
Sociale (D.R.D.J.S.C.S.) Direction Départementale Déléguée
Pôle Politiques sociales du logement– Unité contingent préfectoral et ingénierie logement
M.A.N. – 9, rue René Viviani CS 86227 – 44262 Nantes cédex 2**

Pour être inscrit(e) sur le contingent préfectoral, vous devez :

- être enregistré(e) sur le fichier commun de la demande locative sociale (à défaut, votre demande d'inscription au contingent préfectoral ne pourra pas être examinée) ;
- répondre à l'un des critères fixés par la convention-cadre signée le 10 août 2018 entre la Préfète et les bailleurs sociaux (consultable sur le site internet des services de l'Etat en Loire-Atlantique : www.loire-atlantique.gouv.fr) ;
- être proposé(e) par un travailleur social dans le cadre d'un suivi de votre situation ou être signalé(e) directement aux services de la D.R.D.J.S.C.S. Direction Départementale Déléguée par un bailleur social ,
ou remplir la présente déclaration pour expliquer les raisons de votre demande accompagnée des justificatifs demandés dans le présent formulaire.

Déclaration en vue d'être inscrit(e) au contingent préfectoral

1) IDENTITE :

Demandeur : Madame Monsieur

Nom Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Etes-vous de nationalité française OUI NON (joindre un justificatif)

Êtes-vous ressortissant(e) d'un Etat membre de l'Union européenne, d'un autre Etat membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse (voir annexe) ?

OUI NON (joindre un justificatif)

Êtes-vous ressortissant(e) d'un autre Etat ? OUI NON (joindre la copie de votre titre de séjour)

Co-demandeur : Madame Monsieur

Nom Prénom

Date naissance :/...../.....

Est-il de nationalité française OUI NON (joindre un justificatif)

Est-il ressortissant(e) d'un Etat membre de l'Union européenne, d'un autre Etat membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse ? (voir annexe)

OUI NON (joindre un justificatif)

Est-il ressortissant(e) d'un autre Etat ? OUI NON (joindre la copie de son titre de séjour)

2) **SITUATION FAMILIALE** : Joindre un justificatif de votre situation familiale (copie du livret de famille, copie de la décision de PACS...)

CÉLIBATAIRE

MARIÉ(E) et séparé(e)

procédure de divorce en cours

▼ **joindre** une copie de l'ordonnance de non-conciliation ou de l'acte de saisine du juge (requête en divorce) s'il s'agit d'une procédure hors celle par consentement mutuel.

S'il s'agit d'une procédure par consentement mutuel : **joindre** un justificatif de l'avocat attestant que la procédure par consentement mutuel est en cours

divorcé(e) depuis le/...../.....

▼ **joindre** une copie du jugement de divorce.

PACSÉ (E) et séparé(e) depuis le/...../.....

dépacsé(e) depuis le/...../.....

▼ **(joindre** copie de la décision de dissolution du Pacs)

VIE MARITALE et séparé(e) depuis le/...../.....

VEUF / VEUVE

Composition totale du ménage (le ménage comprend l'ensemble des personnes destinées à occuper le logement, y compris les enfants et personnes à charge.) :

Nombre total des personnes :

Dont adultes :

enfants (-18 ans) :

3) **Adresse du lieu dans lequel vous vivez**

.....

Code postal Ville

4) **Adresse à laquelle le courrier doit vous être adressé**

.....

.....

Code postal Ville

Tél.domicile :Tel Portable

5) **Etes-vous inscrit(e) comme demandeur de logement locatif social en Loire-Atlantique ?**

OUI NON

N° demande de logement :

044.....

6) **Si vous êtes en contact avec un travailleur social ou une association**

Indiquez ici son nom et ses coordonnées :

Organisme :

Nom du travailleur social :

Adresse

Ville Tél. :

7) **Conditions actuelles de logement justifiant la demande d'inscription au contingent préfectoral : cochez la ou les cases correspondant à votre situation (au moins une case) :**

● **7.a1** – Vous êtes dépourvu(e) de logement et/ou logé(e) « chez vos parents ou vos enfants », hébergé(e) « chez un particulier », « en camping/caravaning », « logé(e) dans un hôtel » ou « sans abri ou abri de fortune »

OUI NON

● **7.a2** – Vous êtes en situation de handicap et vous percevez l'AAH, l'AEH ou une pension d'invalidité

OUI NON

Dans ces 2 cas, vous n'avez pas besoin de demander l'inscription au contingent préfectoral, celle-ci se fera automatiquement en fonction de vos ressources.

Si vous êtes dans l'une de ces situations et avant de nous adresser une demande, vous pouvez nous contacter lors de la permanence téléphonique au 02 40 12 81 83. mardi et jeudi de 9 H à 12 H.

● **7.b** – Vous êtes **menacé(e) d’expulsion** dans le cadre d'une procédure judiciaire et avez fait l'objet d'une décision de justice prononçant l'expulsion du logement pour des impayés de loyer

OUI NON (**joindre la copie du jugement d’expulsion + justificatif des démarches engagées pour l’apurement de la dette : dépôt d’un dossier de surendettement ou mise en place d’un plan d’apurement auprès du bailleur**)

● **7.c** Vous avez reçu, dans les formes légales, **un congé de la part de votre bailleur** vous demandant de quitter votre logement

OUI NON A quelle date/...../..... (joindre la copie du congé et votre contrat de location/bail)

● **7.d** - Vous êtes **propriétaire de votre logement mais contraint de le mettre en vente ou de le quitter** et vos ressources ou une modification de votre situation sociale ou familiale ne vous permettent pas d’envisager le relogement dans le parc privé

OUI NON (**joindre tous les justificatifs utiles dont le compromis de vente**)

● **7.e** - Vous êtes logé(e) **dans des locaux impropres à l’habitation ou présentant un caractère insalubre ou dangereux**

OUI NON

Joindre les documents qui attestent de l’état de ces locaux (rapport de la CAF ☎ 08.20.25.44.10 ou rapport du service municipal d’hygiène et de sécurité de Nantes ☎ 02.40.41.31.56 ou de Saint-Nazaire ☎ 02.40.00.41.79 ou, si vous habitez dans une autre commune du département, rapport de l’Agence Régionale de la Santé (ARS) ☎ 02.49.10.40.00, ou arrêté d’insalubrité, de péril ou de fermeture administrative) en précisant :

- si ces locaux ont fait l’objet d'une mise en demeure du bailleur par le préfet (// OUI // NON)

En l’absence d’arrêté, une procédure a t-elle été engagée à cette fin ?

OUI NON

● **7.f** -Votre logement présente **un risque pour la santé ou la sécurité**, ne comporte pas deux des éléments d’équipement et de confort obligatoires ou ne répond pas aux normes minimales de surface habitable (9 m² pour une personne seule et 2,20 m de hauteur sous plafond, 16 m² pour un ménage sans enfant ou deux personnes augmentée de 9 m² par personne en plus, dans la limite de 70 m² pour 8 personnes et plus) (voir annexe) **ET** vous êtes handicapé(e) ou vous avez à charge une personne handicapée, ou vous avez à charge au moins un enfant mineur

OUI NON

Joindre les documents qui attestent de l'état de ce logement (rapport Caf, service municipal d'hygiène et de sécurité etc...) et du handicap concerné

Surface logement actuel : m² (joindre justificatif : contrat de location ou attestation du bailleur précisant la surface habitable du logement)

7.g - Vous n'avez reçu aucune proposition adaptée à votre demande de logement locatif social et vous avez besoin d'être logé(e) dans le parc locatif social pour des raisons de santé, d'âge, de handicap (hors code automatique) dès lors que les caractéristiques du logement actuel ne sont plus compatibles

OUI NON (joindre tous justificatifs utiles : bail, certificat médical mentionnant les équipements nécessaires ...)

7.h - Vous faites l'objet d'une aide du Fonds Solidarité Logement (FSL) et d'une préconisation de relogement économique par la commission du FSL du Conseil Départemental)

OUI NON (joindre une copie de la décision du FSL)

7.i – Vous avez déposé auprès de la Banque de France un dossier de surendettement et votre dossier est recevable

OUI NON (joindre le courrier de recevabilité)

7.j – Vous avez des loyers et charges locatives qui ne sont pas ou plus adaptés à vos revenus (taux d'effort supérieur à 30%) :

OUI NON (joindre les justificatifs suivants :
- montant du loyer et des charges locatives (copie de votre bail, copie de la dernière quittance de loyer).
- aides au logement (copie de votre attestation de la CAF))

7.k – Ménage dont le nombre de personnes dépasse d'au moins 2 le nombre de pièces du logement actuel

OUI NON (joindre la copie du contrat de location)

- Ménage ayant un enfant mineur à charge et logé dans des locaux manifestement suroccupés

OUI NON (joindre la copie du contrat de location)

7.l – Vous avez repris une activité après une période de chômage de longue durée. Il sera tenu compte de l'éloignement du lieu de travail et les modalités géographiques liées à l'emploi.

OUI NON (joindre la copie du nouveau contrat de travail et attestation pôle emploi)

● 7.m -Vous êtes hébergé(e) de façon continue dans une **structure d'hébergement ou un logement de transition (résidence sociale, en sous-location, en maison-relais) ou un logement temporaire**

OUI NON

Dans ce cas, un rapport social devra obligatoirement accompagner cet imprimé précisant votre aptitude à accéder à un logement autonome.

Nom de la structure :

Adresse

.....

Depuis quelle date y êtes-vous hébergé(e) :/...../.....

Dans tous les cas, indiquer vos ressources actuelles (salaire, prestations familiales, etc...) :

.....
.....
.....

==> Votre demande HLM devra être à jour de votre situation actuelle (ressources mensuelles, revenu imposable, ...)

Apportez, si vous le souhaitez, toutes autres précisions sur votre situation :

.....
.....
.....
.....

* Avez-vous déposé un recours devant la Commission de médiation sur le Droit Au Logement Opposable (DALO) ?

OUI NON

Si oui, merci de bien vouloir indiquer la date du dépôt

* Avez-vous déposé un dossier devant le SIAO (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation) ?

OUI NON

Si oui, merci de bien vouloir indiquer la date du dépôt

Date et signature

ANNEXE

Informations complémentaires relatives à certaines rubriques du formulaire en vue d'une demande de contingentement :

1) - Les pays membres de l'Union Européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE) sont les suivants :

Ressortissants de l'**UE** : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Ressortissants d'un autre **Etat partie à l'EEE** : Islande, Liechtenstein, Norvège.

2) - Inscription au contingent :

Au titre du contingent préfectoral, votre demande sera examinée sous réserve que :

→ votre revenu fiscal de référence N-2* soit inférieur à 60 % des plafonds HLM. Où, si vos revenus ont diminué d'au moins 10 % de l'année N-2 à N-1, voire en année N, vous faisant passer sous le seuil des 60 %.

Dans ce cas il conviendra de joindre les justificatifs des ressources des 12 derniers mois

**En 2020, le revenu fiscal de référence n-2 est celui indiqué sur votre avis d'impôt 2019 concernant les revenus perçus en 2018.*

**En 2021, le revenu fiscal de référence n-2 est celui indiqué sur votre avis d'impôt 2020 concernant les revenus perçus en 2019.*

→ vous ne recherchez pas exclusivement une maison.

La mention « logement indifférent » devra être indiquée sur votre demande de logement social.

→ sous réserve d'un choix géographique élargi.

Un choix géographique aussi large que possible est vivement conseillé pour obtenir plus rapidement une proposition de logement : dans le contexte tendu de l'agglomération nantaise, un choix trop limité de communes, et a fortiori la demande de certains quartiers seulement, diminue les chances d'obtenir une proposition.